Zeitschrift: Revue historique vaudoise

Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie

Band: 87 (1979)

Artikel: Jalons pour une histoire de la conservation des monuments historiques vaudois jusqu'à Viollet-le-Duc

Autor: Grandjean, Marcel

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-65257

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Jalons pour une histoire de la conservation des monuments historiques vaudois jusqu'à Viollet-le-Duc

MARCEL GRANDJEAN

Viollet-le-Duc s'est éteint à Lausanne en 1879. Des manifestations diverses commémorent en cette année 1979 le centième anniversaire d'une date qui marque la fin d'une œuvre importante non seulement dans l'histoire de l'architecture, mais aussi dans l'histoire de la conservation des monuments historiques. Dans les pages qui vont suivre, notre but n'est pas de retracer l'œuvre du «restaurateur» à Lausanne, que d'autres étudient ailleurs[1], bien moins encore celle du créateur, mais simplement de permettre de mieux situer la première dans le contexte de notre région qui, contrairement à ce qu'on pense trop souvent, n'a pas attendu Viollet-le-Duc pour s'occuper de conservation et pour émerger du vulgaire vandalisme.

Le respect du passé à travers les monuments qu'il nous a légués n'est effectivement pas né d'un jour à l'autre. Il s'est développé lentement, liant son sort au goût dominant de chaque époque — ce qui n'alla évidemment pas sans quelques malheurs — et au sens de l'histoire que l'esprit de chacune d'elles sécrète.

A ces changements de goût et à ces divers stades de compréhension correspondent pourtant des progrès graduels vers la conservation architecturale, notion qui échappait, tout au moins explicitement, aux anciens: ceux-ci se bornaient soit à entretenir, soit, lorsque cela n'était plus possible ou plus souhaitable, à rénover, à démolir ou tout simplement à laisser à l'abandon. Arrivés à un certain degré de conscience historique et artistique — qui fait que les monuments du passé sont reconnus comme tels et non comme de simples éléments utili-

[1] *Viollet-le-Duc, Lausanne 1879-1979*, catalogue de l'exposition du Musée de l'Ancien-Evêché, Lausanne 1979.

taires, qu'ils ont une valeur permanente, intrinsèque, qui dépasse leur valeur d'usage — les architectes remettent en question les principes traditionnels d'une simple reconstruction ou d'une complète modernisation. Cette tendance à une «conservation» avouée s'amorce ici au XVIIIe siècle, même si la notion ne s'applique en toute conscience qu'au XIXe.

Les débuts

Il faut souligner qu'une certaine forme de restauration, que l'on peut appeler «analogique» ou «archéologique», en harmonie donc avec ce qui existait déjà, fut parfois réalisée empiriquement, soit déjà très tôt, en 1365, à l'abbatiale de Saint-Maurice, où Jean de Rens devait refaire sept piliers ronds «a la maniere d'un pilier qui est dessoubtz le letrin lequel li a este monstrez», pilier qui était typiquement roman[2]; soit de manière plus spectaculaire au début du XVIe siècle, lors des remaniements de la «grande travée» occidentale de la cathédrale de Lausanne, qui s'homogénéisèrent avec le style du XIIIe siècle lorsqu'il le fallait, ou encore, toujours à la cathédrale, mais au XVIIIe siècle, sous la direction de Gabriel Delagrange notamment, qui fit exécuter un grand nombre de chapiteaux «gothiques» pour la restauration intérieure par exemple: nous reviendrons plus loin sur cette tradition de *restauration «analogique»*[3]. Mais il est vrai qu'au XVIIIe siècle la tradition de la construction gothique elle-même n'était pas entièrement effacée, puisqu'on constate des reconstructions à l'identique de croisées d'ogives aux chœurs des églises de Bottens (1711) et de Poliez-le-Grand (1711), et même un couvrement complet de croisées d'ogives daté de 1736 dans la nef de l'église de Pampigny.

Ce qui est plus décisif, c'est l'évolution du goût et du sens de l'histoire. Il y aurait à écrire une véritable histoire du goût artistique, de l'attitude envers le passé et de ses répercussions sur la conservation dans la Suisse romande et singulièrement dans le canton de Vaud.

---

[2] *Genava*, 1963, p. 168-169.

[3] *Bibliothèque de la Société d'histoire de l'art en Suisse*, III, *La cathédrale de Lausanne*, Berne 1975 (abr. *BSHAS* III), p. 66-67, et *Revue suisse d'art et d'archéologie* (abr. *RSAA*), 1975, p. 209.

Nous ne pouvons, dans l'état de nos connaissances et dans le cadre de ces notes, en faire une étude exhaustive; nous essayerons tout au plus de poser quelques jalons, dont certains paraissent vraiment significatifs.

L'intérêt pour les monuments s'éveille ici comme ailleurs sous l'influence de l'humanisme, mais le plus souvent cet intérêt se concentre sur les *objets antiques* (médailles, inscriptions, statues, etc.), avant de s'appliquer aux ruines elles-mêmes: en 1494, celles-ci piquent pourtant la curiosité d'un évêque cultivé et humaniste comme Aymon de Montfalcon[4], le même, et ce n'est peut-être pas un hasard, qui fit procéder à la restauration «archéologique» de la «grande travée» de la cathédrale de Lausanne dont nous venons de parler; un mouvement semblable s'observe dans le domaine savoyard, où l'autorisation de restaurer l'arc romain d'Aoste, accompagnée d'un subside, fut donnée en 1506 par le duc Charles à son conseiller Georges de Challant, prieur de Saint-Ours[5]. En dépit de tels exemples, l'amour de l'objet antique resta longtemps primordial: il valut, par exemple, en 1701, une patente d'antiquaire honoraire de LL. EE. à Samuel Gaudard de Lausanne[6] et domine encore largement le «règlement pour les Conservateurs des Antiquités du Canton de Vaud» de 1822[7]. La route est donc longue qui va de la conservation des objets d'art à celle des monuments, surtout des monuments non romains, et, qui plus est, des sites et des ensembles urbains.

---

[4] PETER RÜCK, «Fragment de journal d'une mission à Fribourg entreprise par l'évêque Aymon de Monfalcon», 1494, dans *Revue historique vaudoise* (abr. *RHV*), 1970, p. 60: «...Et s'en vint en sa ville d'Avenches... De puis passa temps en sa dicte ville ... et en visitant les antiquitez dudict lieu qui sont presque une merveille.»

[5] J.-C. PERRIN, *Inventaire des Archives de Challant*, «Bibliothèque de l'Archivum Augustanum», I, p. 401, nº 14, 4 octobre 1506: monument «cosi antico», mais il est vrai qu'il avait été transformé en chapelle.

[6] Archives cantonales vaudoises (abr. ACV), Ba 33, VI, p. 268-269, 24 juin 1701; ACV, Dg 266, 1787-1791, 157, 10 mars 1790, acte signé «P.D. Tissot, regent de 5me et Antiquaire.»

[7] Archives des Monuments historiques, aux ACV (abr. AMH), Registre-journal du conservateur des Antiquités vaudoises à Lausanne, 1845, p. 1-2, 14 juin 1822, copie. — Sur l'histoire de la conservation des objets romains, etc., qui n'est pas de notre ressort, cf. notamment *Pro Aventico*, nº 1, 1887, p. 1-17; *Pro Urba*, 1929, spécialement p. 22-25; *RHV*, 1958, p. 67; *RHV*, 1917, p. 4-6; MAURICE BARBEY, dans D. VIOLLIER, *Carte archéologique du canton de Vaud*, Lausanne 1927, p. IX-XIII; *RHV*, 1908, p. 289 s. — Archives de la ville de Lausanne, déposées aux ACV (abr. AVL), B 29, 25 novembre 1561; Corps de ville, EE 101, 20 décembre 1621; ACV, Bb 25/7, p. 419-437, 1621; 511, 1621; Bn 38.

L'intérêt pour les monuments médiévaux se développe pourtant, mais lentement. Au XVIIe siècle, nous connaissons l'opinion de Jean-Baptiste Plantin, érudit lausannois, sans doute représentative de celle des milieux cultivés les plus ouverts de l'époque: il n'a devant la cathédrale de Lausanne, qui, comme le plus imposant vestige de la catholicité dans le Pays de Vaud, reste toujours le point de touche, que des paroles d'admiration, et l'adjectif qui qualifie le plus souvent ses impressions est «beau»[8]. En fait, était-il surtout sensible à la beauté, ou plutôt à l'attrait du grandiose, du colossal, qu'il était rare de rencontrer dans la région au XVIIe siècle? C'est ce qu'il est difficile de discerner vraiment. A l'égard des autres monuments médiévaux, son enthousiasme s'éteint généralement, il ne porte d'ailleurs plus que de très rares jugements: tout au plus admire-t-il la «belle grande tour» de l'église Saint-Martin de Vevey et juge-t-il l'église Saint-François de Lausanne d'«assez jolie structure» et le temple de Montreux «assez beau et bien basti»[9]. En 1714, Abraham Ruchat montre une admiration un peu moins limitée, mais à peine[10].

L'ouverture du XVIIIe siècle

Ce ne sont donc pas les humanistes, engoncés dans leurs préjugés, mais bien un praticien doué, l'architecte lausannois Gabriel Delagrange qui, au milieu du XVIIIe siècle, franchit une nouvelle étape dans la compréhension du gothique spécialement. Le premier d'ailleurs ici, semble-t-il, et dès 1747, il emploie le terme de *«gothique»*[11] utilisé déjà par Albert de Haller en 1728 à propos de la cathédrale de

---

[8] Jean-Baptiste Plantin, *Abrégé de l'histoire générale de Suisse*, Genève 1966, p. 493-494.

[9] *Ibid.*, p. 479, p. 489, p. 481.

[10] Il admire, par exemple, le «joli clocher de marbre blanc» de l'église de Bex, la Cathédrale de Lausanne «très-magnifique», l'église Saint-François «belle et spacieuse» et celle de Moudon «assez belle»; il signale Cossonay qui a un «assez beau temple», le portail de l'église d'Yverdon «orné en dehors d'assez jolies sculptures»: Abraham Ruchat, *Les délices de la Suisse*, Leyde 1714, p. 179, 194, 197, 209, 249, 254.

[11] ACV, Bm 36, I, 1747, 28: «un chapiteau gothique dans la chapelle»; Bm 36, II, 1, 2 janvier 1748; 3; 20; 33.

Lausanne, qu'il apprécie[12]. Delagrange paraît avoir professé une admiration très vive à l'égard de la cathédrale, ce «baû morceaû», ce «superbe édifice», ce «grand et superbe vaze», comme il l'appelle[13]. Il s'était penché à fond sur les problèmes de sa structure architecturale et il s'était astreint à en étudier la restauration en en levant des plans, ce qui semble avoir été rare à l'époque[14]. De 1747 à 1749, il dirigea la restauration de l'édifice habilement et relativement discrètement[15]. Il avait même proposé une nouvelle manière gothico-classique (pilastres à panneaux rectangulaires «classiques» portant des arcs brisés «gothiques») pour compléter la décoration de la galerie menant à la tourelle nord, projet non réalisé et qui évitait de trop toucher aux

---

[12] Dans son *Récit du premier voyage dans les Alpes*, (1728), Saint-Gall 1948, p. 6 (aimable communication de M. Jacques Gubler).

[13] ACV, Bm 2, p. 70; Bm 37, à la fin, lettre du 22 juillet 1767, à la suite du compte abrégé des restaurations de 1747-1749 à la Cathédrale de Lausanne.

[14] ACV, Bm 37, lettre citée, du 22 juillet 1767, extraits:

«...En février dernier, j'eu l'honneur de présenter à LL. EE. de l'Illustres Chambre œcconomique... un petit mémoire sur le devis dressé par Msr De Mézery pour réparer la grande Eglize de cette ville, dans lequel mémoire je dit: Que un fronton posé sur l'entrelas d'appuis de la terrasse du portaïl écraseroit ce baû morcaû; Que la tour qui se présente du cotté de la Citté ne peut pas se démolir sans entrainer la ruïne de l'arc-doubleaû le plus considérable de l'Eglize auquel elle sert de contreffort.

»Ce n'est pas assez d'avoir dit; il faut démontrer, et pour le faire d'une façon senssibles, j'ai tracé (...) cinq plans qui feront connoitre l'ettat actuël des parties dont parle Msr De Mezery, et le danger éminent que l'on couroit sy on suivoit son projet.

»Il importe de bien connoitre un corp, avant que de lui donner des remèdes, et il est très difficile (pour ne pas dire impossible) de connoitre la façon dont les Goths ont bati sans premièrement avoir lever le plan de leurs édiffices. Un examen local de plusieurs semaines ne nous apprend rien de leurs constructions intérieures. Il y a autant d'artiffices dans l'intérieur des parties, qu'il y a de variété dans leur décoration.

»Votre magnifique seigneurie verras sans peine sur la place avec le secour des plans et profil, la variété, et l'artifice de leurs ouvrages dans ce grand et superbe vaze.

»Elle verras que les murs qui porte la voûte de la nef n'ont que 22 pouces d'éppaisseurs, et que une partie de leurs solide, ou de leur épaisseurs reposent sur le vuide. Des murs et des colonnes sur les premières galleries, fondée sur les reins des voûtes.

»Toutes ses parties construites avec tant d'art, lui sont sy minces et sy légères et elles memes surprenne l'architecte qui se donne la peine de les examiner avec la reigle et le compas à la mains, et lui font voir démonstrativement que le soutient et l'appuis du tout ensembles, réside dans les masses des contrefforts, et des petites tours extérieures, lesqu'elles tours renferment chacune un escaillier pour monter sur la voûte de la nef des quels escailliers on ne sçauroit se passé...»

[15] *BSHAS*, III, p. 60.

parties solides anciennes[16] *(fig. 1)*, comme il l'avait projeté aussi pour le portail occidental lui-même[17] *(fig. 2)*.

Les lances rompues par Delagrange en faveur de l'architecture du Moyen Age n'empêchèrent pas celle-ci d'être encore décriée ici par d'autres architectes, comme Abraham Fraisse, pourtant son émule par ailleurs[18], mais qui n'exprimèrent jamais aussi explicitement leur incompréhension que ne le firent en 1749 les modernistes à propos de la cathédrale Saint-Pierre à Genève[19]. En 1756, on dit de la surcharge

---

[16] GAËTAN CASSINA, *Cathédrale de Lausanne, 700e anniversaire*, Catalogue de l'exposition, 1975, p. 181; ACV, Bm 37, 1767: plan «pour rebâtir le sommet de la petite tour; ce plan présenteras le même coup d'œuil que l'ancien, et auras plus de solidité».

[17] CASSINA, *Op. cit.*, p. 180; *BSHAS*, III, p. 62-63; il faut dire qu'à Genève même, où les modernistes l'emportèrent en 1749, certains principes «analogiques» furent respectés, bien qu'on n'ait pas craint le contraste, mais comme disent alors leurs porte-parole: «Sans contredit, tout ce qu'on peut embrasser d'un seul coup d'œil doit être d'une structure uniforme, et ce serait une faute grossière que la décoration intérieure de la façade ne répondît pas à celle qui règne dans le reste du temple. Mais comme on ne peut voir en même temps le dehors et le dedans de cette façade, rien n'empêche en conformant son intérieur à l'intérieur du temple, d'orner son extérieur dans un genre différent. Il y a cent exemples de cette diversité dans les ouvrages les plus approuvéz.» (Archives Etat de Genève, PH 4766*bis*, 15 septembre 1749.)

[18] Bibliothèque cantonale et universitaire, Lausanne (abr. BCU), Ms R 557, «La régie des forêts...», 1786, 7: «La population ayant augmenté, le gothique et la caducité des bâtiments forcèrent par nécessité et par goût à de nouvelles constructions.»

[19] Le rapport de 1749, cité à la note 17, corrigé et édité à l'époque *(Abrégé des mémoires présentés au Magnifique Conseil touchant le Temple de Saint-Pierre)* et partiellement reproduit dans *Saint-Pierre, ancienne cathédrale de Genève, publications de l'Association pour la restauration de Saint-Pierre*, 1891, p. 94-95, exprime ce point de vue aussi: «La raison tirée de l'habitude qui nous rend respectable la forme de notre cathédrale, n'est pas d'un grand poids (...) Dans six mois personne ne regrettera la longueur inutile et disproportionnée de notre temple. Nous disons disproportionnée car il ne faut pas croire que les Goths aient connu des règles. Tous les ouvrages de ces temps-là, style, éloquence, poésie, peinture, sculpture, architecture, tout annonce un manque de goût, un défaut de proportion, une ignorance ou un mépris des règles. L'art consistait à faire des bâtiments vastes, massifs et hardis. Qu'on voie les plus beaux édifices de ces malheureux siècles. On sera surpris des sommes qu'ils ont dû coûter. On admirera ce prodigieux amas de matériaux. On y trouvera peut-être quelques découpures singulières, quelques traits hardis qui effrayent le spectateur au lieu de lui inspirer la confiance, comme le veulent les principes de la bonne architecture. Mais on n'y trouvera ni règles fixes, ni proportions dictées par la belle nature. Avait-on un terrain de beaucoup de longueur? On faisait une église fort longue. Avait-on de la largeur? On faisait un double rang de basses voûtes. La hauteur surtout était d'un grand mérite et un architecte goth croyait avoir fait un chef-

décorative prévue par l'un des projets du temple d'Yverdon qu'elle «est non seulement superflue mais même déplacée et sent un peu le goût gothique»[20], et c'est aussi avec une restriction légèrement dépréciative que Gibbon s'exprimait en 1755 à propos du Münster de Berne: «La grande église ... est dans le goût beau mais gothique.»[21] D'autres personnalités, comme l'ancien doyen Polier de Bottens, tout en méprisant le «mauvais goût du Moyen Age» — ce sont ses propres termes — ne peuvent se retenir de manifester une discrète admiration pour certaines églises gothiques; il disait en 1782 de celle de Saint-François à Lausanne: «Elle est assez bien bâtie, quoique la fondation datte du siècle de la plus grande barbarie tant pour les bâtiments publics que pour ceux des particuliers.»[22]. Mais c'est pour des raisons de goût tout autant que pour des raisons pratiques que le Conseil de Lausanne proposa quelques années plus tard, en 1789, heureusement sans suite, de démolir la flèche du beffroi de Saint-François[23] *(fig. 9)*.

Et cependant le jugement porté sur le «gothique», signifiant ici simplement médiéval, tend, malgré toute la charge péjorative qu'il recèle encore, à se relativiser. Vers la fin du siècle, la sensibilité artistique l'emporte sur l'idéologie, témoin la lettre prophétique de 1798 envoyée aux autorités «vaudoises» par Philippe-Albert Stapfer, ministre des Arts et des Sciences de la République helvétique: «Il y a surtout à Lausanne des monuments qui portent l'empreinte de la barbarie du Moyen Age et des préjugés gothiques de nos ancêtres mais qui sont précieux pour l'historien et que l'artiste qui aime à suivre les progrès du développement de son art, étudie avec utilité et plaisir.»[24] Et c'est d'ailleurs dans un sens qu'on peut qualifier d'objectif — définissant une époque sans porter de jugement sur elle — que le terme d'architecture «gothique» est utilisé, toujours à propos d'édifices vaudois, déjà en 1755 par le pasteur François-Louis Allamand,

---

d'œuvre quand, sur une largeur médiocre, il avait élevé une voûte de cent pieds de haut.

[20] AC Yverdon, dossier 16, copie lettres, 45, 25 février 1756.

[21] GAVIN DE BEER, *Miscellanea Gibboniana*, Lausanne 1952, p. 62.

[22] ACV, Bb 60, II, 5 et 9.

[23] AVL, D 140, man., 109 v°, 5 septembre 1789: «...Ces établissements ne sont plus de gout aujourd'huy... Il est parfaitement connu qu'il a été démoli nombre de pareilles flèches non seulement en France, mais encore dans plusieurs endroits de l'Europe»; on proposait de remplacer la flèche par «un dôme en tuf couvert d'une ramure».

[24] ACV, H 361 L/716, 7 juillet 1798; *RHV*, 1924, p. 109.

en 1781 par Rodolphe Sinner de Ballaigues et en 1798 par le doyen Philippe Bridel[25].

A ce courant de plus en plus favorable sans doute dans l'ensemble aux monuments, auquel s'ajoute parfois ce qu'on nomme — à propos de la cathédrale de Genève — la «tendresse d'habitude», la «raison tirée de l'habitude»[26], s'oppose ou s'additionne, suivant les cas, l'*utilitarisme* élémentaire, qui ne juge que le côté pratique et, selon lui, économique, au sens très ordinaire du terme, de tout ce qui existe, pour lequel le passé n'a évidemment pas de valeur en soi et n'est pas, a priori, à protéger ni d'ailleurs à rejeter. Cet utilitarisme joue parfois, par souci de ménager les deniers publics ou privés, en faveur de la conservation des monuments historiques, mais souvent seulement jusqu'au jour où une richesse plus répandue, un état de délabrement avancé, laissent se cristalliser l'idée de ne plus entretenir mais de démolir et de reconstruire.

Nous ne donnerons ici que deux exemples célèbres de cette «conservation utilitaire»: la cathédrale de Lausanne, qu'il avait été question, du moins sur le papier et comme pour faire pression pour obtenir des fonds de restauration, de démolir en 1764 et de reconstruire plus petite sur des plans d'Erasme Ritter, solution jugée trop dispendieuse, plus dispendieuse en tout cas que la conservation et la restauration de l'édifice médiéval[27], et l'ancienne abbatiale cistercienne de Bonmont, dont l'architecte Abraham Burnand demandait en 1762 le maintien en ces termes: «Les greniers qui étoient un temple, sont à tous égards très bons; tout est sous forte voûte, et par là en sûreté

---

[25] *RHV*, 1898, p. 308, lettre à Voltaire, de Bex, 17 mars 1755: «...Le chemin du Ciel. Je le leur montre dans une église du premier gothique, la seule avec une autre qui ait cette antiquité dans notre pays». — RODOLPHE SINNER DE BALLAIGUES, *Voyage historique et littéraire dans la Suisse occidentale*, I, Neuchâtel 1781, p. 300: à Romainmôtier, «l'architecture de l'église est gothique». — *RHV*, 1924, p. 89, 1798 (ACV, H 361 L 727 v°): «L'église du prioré de Rougemont, fondée vers l'an 1080 et qui bien que souvent réparée annonce son antiquité par son architecture gothique»; ACV, H 361 1/729 v° et 733.

[26] Dont l'explicitation paraît d'ailleurs fort péjorative (Archives d'Etat de Genève, PH 4766*bis*, 1749).

[27] *BSHAS*, III, p. 60-62; CASSINA, *op. cit.*, p. 100: le dilemme, peut-être plus politique que réel, paraît brutal, mais nous ne devons pas juger sans nuances: ceux qui répondirent étaient en tout cas persuadés de l'intérêt que présentait la Cathédrale, puisqu'ils qualifiaient le vieux bâtiment de «schöne Gebäude», de «schöne Kirchen», de «schöne alte Kirche» (ACV, Bb 1/79, 264-268, 25 août 1764); et même comme «le plus beau peut-être des terres de LL. EE.» (J.-C. BIAUDET, *RHV*, 1946, p. 46, et DAVID LASSERRE, dans le *Semeur vaudois*, 12 et 19 janvier 1946).

contre les incendies, en sorte qu'ils méritent d'être précieusement conservés.»[28] Un tel procédé fut préconisé de manière systématique par le seigneur de Carrouge, un de Graffenried, en 1771 encore, dans un mémoire adressé aux autorités lausannoises sur les greniers publics: «Les bâtiments nécessaires à ce sujet, demandent d'être d'une très grande étendue; dès là c'est un des objets considérables de cette œconomie. Il y a peu de païs, où il n'y ait quelques anciens châteaux, tour, ou autre vieux bâtiment à portée, dont les murailles soient très solides, épaisses et sèches: on les abandonne, on les détruit, et on bâtit à neuf souvent par le goût du siècle pour le moderne. De quelle épargne ne seroit-il pourtant pas pour l'établissement d'un magazin, quand les quatre murailles et le toict ne vous couteroient rien? L'épaisseur des murailles (ce qui se trouve constamment dans les anciens édifices) contribueroit beaucoup à garantir la graîne contre l'humidité et la chaleur de l'air extérieur; ces bâtiments-là seroient asseurément à tous égards préférables.»[29] Cette qualité d'utilité reste fondamentale; c'est grâce à une affectation judicieuse, en rapport avec leur fonction d'origine ou non, que nombre de bâtiments ont été sauvés — à commencer par la fameuse abbatiale de Payerne, devenue grenier en 1686 — et, il n'est pas inutile de le rappeler ici, le sont et le seront encore[30].

Un changement de mentalité très remarquable s'était pourtant manifesté en 1759. La supplique de Henri de Senarclens, seigneur de Vufflens, visant à obtenir de LL. EE. de Berne une subvention pour réparer son château, s'appuie alors non sur des motifs de rentabilité, mais bien sur des motifs en fin de compte purement esthétiques et historiques, puisque le propriétaire n'hésite pas à tirer argument du fait que «plus des deux tiers de ce grand et beau monument d'antiquité, qui est ornement du Païs, luy sont non seulement inutile mais

---

[28] ACV, Bm 2, II, 133, 27 janvier 1762. Et si le chœur a disparu, cela provient de ce même utilitarisme ambigu, car, la même année, ce chœur, servant de laiterie, était déjà jugé partiellement mauvais: «Les murs de ce bâtiment qui fait partie de l'ancien temple, sont très solides; de même que la ramure et les poutres, mais l'intérieur est très mauvais...» (*Ibid.*, 132, accordé le 12 mars 1762.)

[29] ACV, P Secretan, nº 18, 33-34, 26 avril 1761.

[30] J.-P. Chuard, «L'abbatiale, grenier bernois», dans *Bulletin de l'Association pour la restauration de l'Abbatiale de Payerne* (abr. *BARAP*), 1967, p. 5-7. — Et sur le processus même, voir notamment le numéro 5 de 1978 de la revue *Les Monuments historiques de la France*, consacré à la question: «Utiliser les Monuments historiques».

très à charge»[31]. 1759 doit donc être considéré comme une date charnière dans l'histoire de la protection du patrimoine monumental du canton de Vaud: c'est la première fois qu'apparaît explicitement, à notre connaissance, la notion du *«monument d'art et d'histoire»*, digne en soi d'être conservé malgré son inutilité matérielle; inutilité que ni la cathédrale ni Bonmont ne manifestaient, rappelons-le.

Un autre élément a pu jouer pour la sauvegarde de certains «monuments»: un caractère plus «monumental», au sens originel — commémoratif — qu'esthétique justement. C'est ainsi que le Conseil de Coppet décida en 1770 de ne pas démolir la porte de ville dite de Versoix, entre autres raisons, parce que c'était un «monument qui dénote l'antiquité de la ville», décision rapportée par une autre municipalité, utilitariste celle-là, puisque la porte tomba en 1812[32].

Les réalisations du XIXe siècle

Le premier appel officiel en faveur de la sauvegarde des grands monuments du passé vaudois, y compris, comme disait le doyen Bridel à la fin du XVIIIe siècle[33], les «antiquités du Moyen Age», et non plus seulement les objets et les ruines romains, c'est celui qu'exprime le ministre helvétique Stapfer, homme sensible et d'une très large culture, nettement en avance sur ses contemporains, dans une lettre dont nous avons déjà parlé plus haut et qui se termine sur cette injonction: «Vous ne permettrez pas qu'on les dégrade.»

Cette lettre précédait un arrêté du Directoire helvétique sur la conservation des «monuments antiques», bien connu quant à lui[34],

---

[31] ACV, Bb 28/4, 501, 1759; lors de la transmission de la demande à Berne, l'appréciation se transforme: «das Schloss Wufflens... ist das schönste Stuck von Alterthumb so in hiesigen Landen ist...» et finalement, argument de poids sans doute, on le qualifie de «Behausung der ehemaligen Königin Berthae»; le Conseil de Berne accorda 150 pièces de bois sur les 200 demandées le 20 août, montrant par là sa sensibilité à cette problématique nouvelle (*ibid.*, 497, 507, 511).

[32] Notes Plojoux au Musée du Vieux-Genève; Mottaz, *Dictionnaire historique... du canton de Vaud*, I, p. 510.

[33] ACV, H 361 L/727, 1798.

[34] D. Eggenberger et G. Germann, *Geschichte der Schweizer Kunsttopographie*, extrait de *Jahrbuch* d. Schweiz. Institut f. Kunstwissenschaft Zürich, 1972/1973, p. 18.

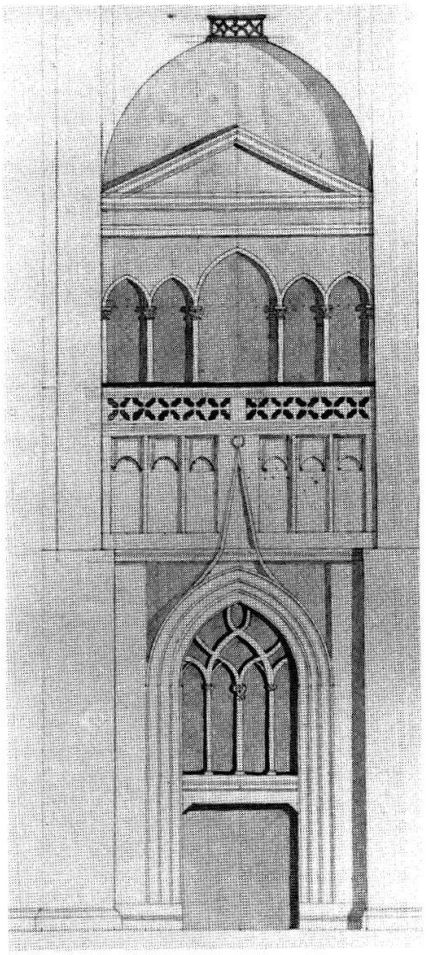

Fig. 2. Projet de couronnement classique du portail des Montfalcon et de la galerie supérieure de la cathédrale de Lausanne par Gabriel Delagrange en 1767.
Archives de la cathédrale.
Photo C. Bornand

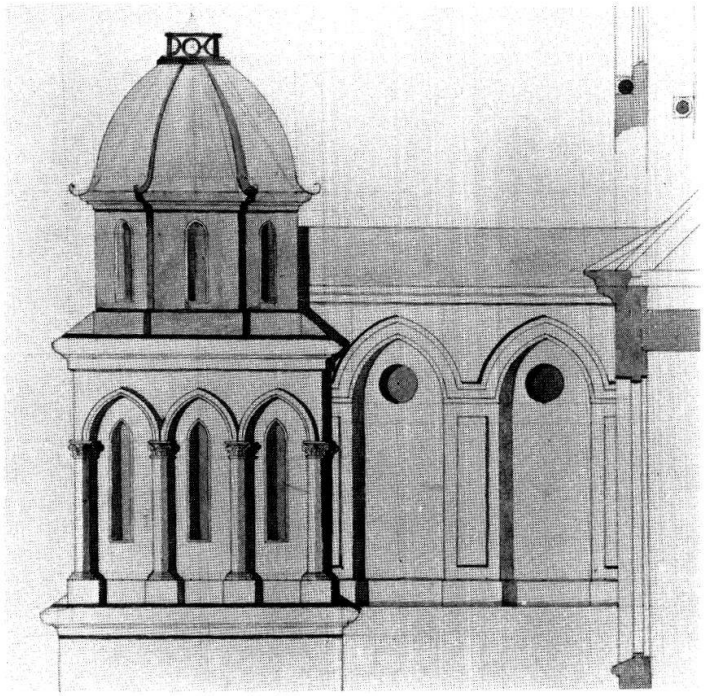

Fig. 1. Projet de restauration de la tourelle nord de la cathédrale de Lausanne par Gabriel Delagrange en 1767.
Archives de la cathédrale.
Photo C. Bornand

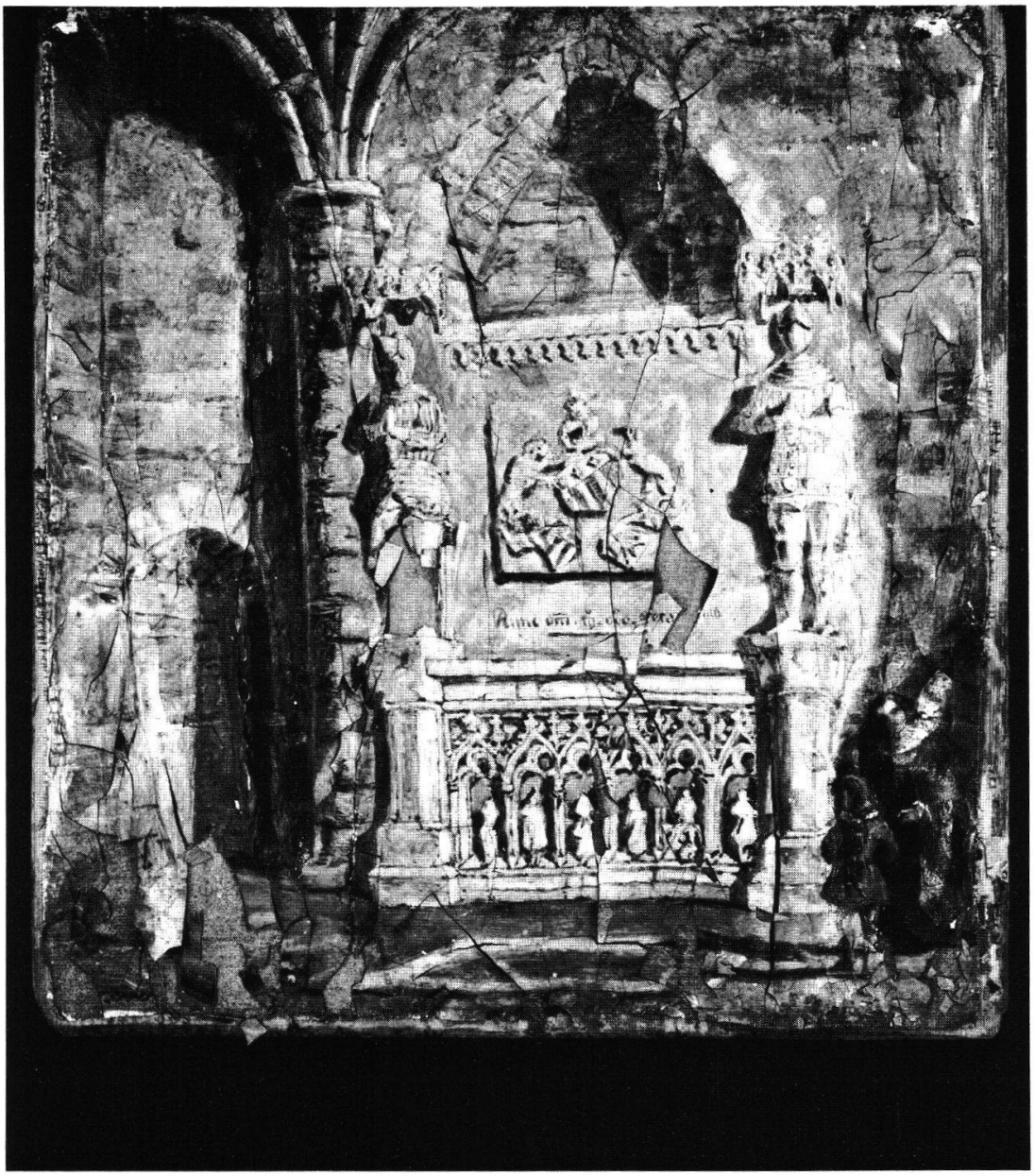

Fig. 4. Le tombeau des seigneurs de La Sarraz avant les premières restaurations, selon une huile sur toile, endommagée.

Photo De Jongh, Musée de l'Elysée.

Fig. 5. Le tombeau des seigneurs de La Sarraz en 1844, dans la tour dite « de la Chapelle », après la première restauration, selon une huile sur toile de Sophie de Cottens.
Château de La Sarraz.
Photo C. Bornand

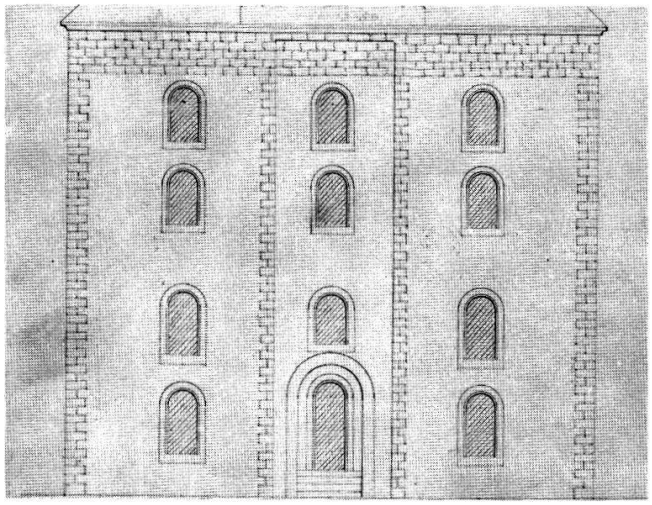

Fig. 6. La façade occidentale de l'abbatiale de Payerne après les aménagements de 1836 par Henri Perregaux selon un relevé-projet de 1839 environ.
Archives communales de Payerne.
Photo ⓐ Heures

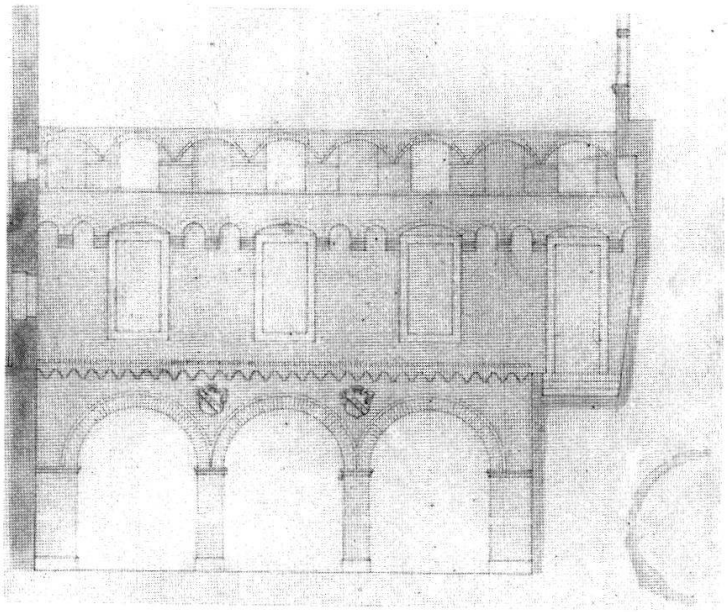

Fig. 3. Le projet de façade du nouveau portique du château de Vufflens par Charles Rossire, 21 avril 1850, exécuté.
ACV, P Vufflens.
Photo C. Bornand

dont les considérants, si l'on fait abstraction de l'expression grandiloquente, pourraient être encore adoptés maintenant: «Ouï le rapport ... sur la destruction progressive des monuments antiques en Helvétie; considérant qu'il est de la gloire de la nation en particulier, et de l'intérêt de la Science et du genre humain en général, de trancher le cours de pareils abus, comme aussi de conserver, d'accroître, et de soustraire aux injures de l'ignorance et aux caprices individuels ces parcelles de la richesse publique, précieuses au génie; arrête: ses chambres administratives rendront un compte détaillé de tous les monuments anciens déjà connus, ou qui seraient ensuite découverts dans l'étendue de leurs ressorts; le Préfet national de chaque canton veillera à ce que lesdits monuments ne soient en aucun cas dégradés ni altérés; il prendra des mesures efficaces pour leur conservation, et s'il arrivoit qu'on exploitât des ruines antiques, il en suivra les travaux avec attention.»[35]

Il est inutile de dire que l'application de ces injonctions centralisatrices fut plus que décevante: elles étaient sans doute prématurées et s'enlisèrent dans un terrain mal préparé, en tout cas dans le canton de Vaud, qui fut pourtant l'un des rares à en tenir compte, les seuls résultats de cette enquête qui soient connus pour toute la Suisse, encore que très fragmentaires, étant les siens[36].

L'administration vaudoise elle-même ne se montra pas si pressée. Aux conservateurs des Antiquités nommés en 1822[37], proposant une lettre circulaire pour faire connaître leur activité nouvelle, qui restait pourtant entièrement dans le style humaniste de la sauvegarde des objets, comme nous l'avons dit, elle répliqua «que ce que l'on dira au nom du Conseil doit être mieux proportionné à l'importance de l'objet, qui n'est pas au premier rang dans les affaires de l'administration»[38]. Ce qui dénote sans doute moins un souci de nuance qu'un

---

[35] ACV, H 361 L/720-721, déc. 1798; *RHV*, 1924, p. 110.

[36] Ce que prouvent les résultats de l'enquête, *ibid.*, et *supra*, note 33.

[37] François-Rodolphe de Dompierre (1775-1844) et Louis Reynier (1762-1824), ce dernier remplacé par Frédéric-César de La Harpe, l'ancien tribun, remplacé lui-même dès 1828 par l'ingénieur William Fraisse (*RHV*, 1908, p. 325 s.).

[38] ACV, K III/10, 18 juin 1822, 1; 19 juin 1822, 3; 25 septembre 1822, 6 s. — A titre de comparaison, on peut rappeler l'attitude des autorités neuchâteloises à l'égard de l'église des Verrières en 1824: le maire de cette commune, Louis Courvoisier, regrettant la modernisation brutale des fenêtres de la nef, exige l'arrêt des démolitions qu'il fait confirmer par le Conseil d'Etat; il s'en explique: «L'église Saint-Nicolas aux Verrières est, je crois, un des plus anciens bâtimens de ce pays.

certain refus d'entrer en matière: on n'imagine guère un Stapfer s'exprimant ainsi.

Ce fait montre bien que l'état d'esprit ne change que très lentement dans le canton de Vaud, mais le romantisme, par son aspiration vers le Moyen Age, va accélérer la marche. A la suite de Chateaubriand et de Michelet, qu'il cite d'ailleurs, Juste Olivier se livre, spécialement en 1838 dans son ouvrage sur «Le canton de Vaud», à un vibrant panégyrique des arts anciens et de l'art médiéval en particulier. Il considère les monuments médiévaux aussi comme des *«morceaux d'art»* — le terme apparaît à propos de la cathédrale de Lausanne — et non plus comme des édifices strictement utilitaires[39]. Cette notion de «monument» sans finalité utilitaire se reflète alors même dans des actes officiels comme les procès-verbaux de la commission du cadastre de 1838 qui notent, à propos du «château haut» de Vufflens, toujours lui: «C'est un ancien donjon qui n'a maintenant que très peu de valeur si ce n'est comme *monument.*»[40]

D'autre part, l'intérêt de Juste Olivier, très littérairement exprimé[41], s'étend largement, ce qui n'était guère le cas jusqu'alors, allant des murs d'un château à l'humble et pittoresque chapelle, et l'abondance des œuvres médiévales l'étonne au fond. Déjà sensibilisé aux nuances stylistiques et bien que prévenu contre l'esprit de système, il en marque les hiérarchies: «Dans cet espace étroit [le Pays de Vaud], vous avez vu se rassembler tous les genres gothiques, et chacun d'eux, avec Romainmôtier, Wufflens et la cathédrale, se produire par un grand monument.»[42]

Elle avoit été bien conservée jusqu'à présent en ce qui concerne la voûte, les murs et les ouvertures qui y sont pratiquées; elle donnoit une juste idée de la manière de bâtir du tems. Elle est d'ailleurs si solidement construite qu'il a fallu des efforts extraordinaires pour enlever les pierres de taille contournées qui formoient les cadres des vitrages. J'ai eu du regret de voir ce vieil édifice modernisé et par là défiguré, et j'ai su qu'il avoit été question d'en user de même à l'égard des trois grandes croisées du chœur. J'ai arrêté toute destruction ultérieure, car, pour ce qui est déjà détruit, on ne peut le reconstruire que sur un nouveau plan.» (Cité par JEAN COURVOISIER, dans *Musée neuchâtelois*, 1964, p. 61.)

[39] JUSTE OLIVIER, *Le canton de Vaud*, réédition, Lausanne 1938, p. 396.

[40] ACV, G Procès-verbaux taxe bât., 186, vers 1838, n° 31, 363.

[41] Par exemple, *op. cit.*, p. 400: «Le clocher de Saint-Martin de Vevey, avec ses quatre murs tout nus qui s'effeuillent en quatre tourelles attachées par une galerie, est un des plus gracieux chefs-d'œuvres qui se puisse admirer.»

[42] *Op. cit.*, p. 401; bien que ses datations soient sujettes à caution.

Parallèlement à la prise de conscience d'un Juste Olivier, toute frissonnante encore d'une sensibilité romantique, mais dont se dégagent déjà des principes qui contiennent les germes de la rigueur future, se développe le goût de l'architecture gothique pittoresque qui est celui de la première vague du *néo-gothique*. Ce néo-gothique, produit d'une mode importée, étrangère, est, à ses débuts ici, vers 1813, complémentaire — il n'est adopté que pour les «fabriques» ou les édifices secondaires[43] — et pas du tout concurrent du néo-classicisme triomphant. En élargissant à la longue son emprise et surtout en s'étendant à l'architecture religieuse vers 1838[44], puis civile même dès 1839[45], il finit pourtant d'une part par attirer l'attention sur le vrai gothique, et, d'autre part, il conduit à l'historicisme et donc au relativisme historique qui est à la base de la notion même de conservation des monuments historiques en tant que tels. Ceux-ci ne sont vraiment sauvegardés qu'au moment où la création architecturale moderne n'est plus considérée comme une valeur absolue et où le passé prend une valeur en soi et non plus seulement normative.

Si l'on s'arrête à l'exemple le plus frappant sur le plan régional, celui de Saint-Pierre de Genève, dont on disait en 1749 qu'il n'était pas soumis aux «principes de la bonne architecture»[46], on voit qu'on n'avait pas craint alors de le compléter en style moderne par un péristyle classique sur un projet de Benedetto Alfieri. Mariage malheureux aux yeux de certains classiques[47] et des néo-gothiques, mais comme l'écrit en 1846 — un siècle plus tard — Edouard Mallet, nuançant finement le relativisme, presque comme le ferait un esprit de notre temps (qui compterait simplement plus sur la «Science» que sur l'«Art»): «Notre Saint-Pierre se ressentit de l'époque à laquelle sa

---

[43] Loge-chapelle de Mézery, 1813-1815, probablement par Henri Perregaux; «Abbaye de Sainte-Sophie» de Mézery encore, dès 1815; Tour gothique à Mon-Repos à Lausanne, 1821-1822; Monument funéraire au cimetière du Calvaire à Lausanne, en 1823, par l'architecte Henri Perregaux; etc. — Voir notre article sur «Les premiers pas du néo-gothique dans le canton de Vaud», à paraître.

[44] Chapelle de la Pélisserie à Genève, 1838, par Louis Brocher. Dans le canton de Vaud même: églises catholiques de Morges (1844) et de Bottens (1843-1847), par Henri Perregaux; etc.

[45] Château de l'Aile à Vevey, dès 1839.

[46] Cf. *supra*, n. 19.

[47] Comme JACQUES CAMBRY, qui disait en 1788: Saint-Pierre «réunit des formes incohérentes. Le portique annonce le Panthéon, l'intérieur n'offre que Notre-Dame» (*Voyages pittoresques en Suisse et en Italie*, 1801 (AEG, Coupures de journaux).

reconstruction fut opérée. Il ne pouvait en être autrement; ceux qui conçurent les plans étaient des magistrats désintéressés, des savants et des hommes de goût, et pas des artistes: on ne pourrait leur demander d'avoir su devancer leur siècle, en secouer les traditions et l'influence.»[48]

La *date de 1836-1838*, qui est notamment celle de l'élaboration et de la parution du «Canton de Vaud» de Juste Olivier, est à retenir, car c'est autour d'elle que se cristallisèrent quelques initiatives importantes qui dépassent la simple prise de conscience en la traduisant par des actes, dans les domaines de la *restauration* des monuments, de leur *étude* et de la *documentation*.

Certaines œuvres sont découvertes alors et sont mises en valeur. Tel est le cas du tombeau de François Ier de La Sarraz, restauré en 1836, qui, bien que propriété privée, fut soumis à la curiosité publique par les journaux, ce qui incita son propriétaire, l'historien Frédéric de Gingins, à écrire lui-même une notice circonstanciée à son propos[49]: sa restauration et son déménagement furent dirigés par l'architecte lausannois Louis Wenger, alors tout jeune, qui, disait l'auteur, «a consacré son talent et son zèle à cette difficile restauration» *(fig. 4 et 5)*. Notons que cette restauration privée précéda celle, publique, du tombeau des comtes de Neuchâtel à la collégiale, le pendant de celui de La Sarraz, qui ne fut effectuée qu'en 1840[50].

Si la première illustration du tombeau de La Sarraz n'a été publiée, à notre connaissance, qu'en 1873[51], un autre monument, celui de l'évêque Henri de Sévery à Romainmôtier, a fait l'objet de deux figures lithographiées déjà en 1843, mais comme le dit son historien, le même Frédéric de Gingins, il est vrai que ce monument offre

---

[48] *Album de la Suisse romane*, IV, 1846, Genève, p. 53; d'ailleurs Blavignac, dont nous parlons plus loin, et qui était aussi un utilisateur du «gothique», n'hésitait pas à louer Alfieri qui, selon lui, «donna ce caractère de noblesse et de grandeur qui font du péristyle de l'église un ouvrage remarquable» (*Pièces diverses: notes historiques sur l'église Saint-Pierre*... s.d., p. 46).

[49] *Notice sur le monument sépulcral découvert à La Sarraz*, dans *Journal d'Utilité publique*, 1836, p. 113-123, 2e édition, tiré à part, 1840. — Voir aussi ACV, P château de La Sarraz, D 43, 1836; le tombeau fut d'ailleurs déplacé à nouveau en 1885 et restauré alors par Doret-Delaharpe, sous la direction de Léo Châtelain (J. Ogiz, *Histoire de La Sarraz*, Cossonay 1899, p. 33 et 35; *RHV*, 1908, p. 72 s.).

[50] Jean Courvoisier, *MAH, Neuchâtel*, I, p. 110.

[51] *MDR*, XXVIII, pl. I, «Ch.-A. Bugnion del., litho. G. Spengler».

un intérêt diversifié puisqu'il «est précieux sous le rapport de l'art, dont il présente un curieux échantillon, et de la paléographie, à laquelle il offre un bon modèle de caractères lapidaires du XIVe siècle»[52].

Sur un plan analogue, François-Rodolphe de Dompierre, l'un des conservateurs des Antiquités vaudois nommés en 1822 qui, en plus de la sauvegarde matérielle des monuments romains, désirait depuis longtemps que l'on conservât un souvenir précis des plus célèbres vestiges de l'architecture militaire médiévale, obtint en 1837 de l'administration l'autorisation de «faire lever le plan géométrique des anciens châteaux et donjons qui ont marqué dans l'histoire du canton de Vaud, en répartissant le travail et la dépense sur quelques années»; malheureusement cette judicieuse décision ne fut guère suivie d'application pratique, à notre connaissance[53].

Exactement à la même époque, l'intérêt pour les monuments atteignit le cercle des historiens, surtout médiévistes, et le 6 septembre 1837 la Société d'histoire de la Suisse romande, fondation vaudoise, exprima dans l'article premier de son règlement constitutif que l'un de ses buts visait à «*encourager l'étude locale des monuments* et des faits propres à jeter du jour sur l'ancien état du pays»[54], intention louable qui ne fut que trop rarement suivie d'effets[55].

Juste Olivier encore, l'un des premiers, s'inquiète des transformations peu favorables que subissent les édifices historiques: «Quand on a voulu conserver au lieu de détruire — écrit-il en 1835 dans son langage imagé — les caresses ont été souvent si maladroites qu'elles ont fait autant de mal que les coups.»[56] A propos de la cathédrale de Lausanne, il lance en 1838 le premier appel que nous connaissions en faveur d'une restauration consciente et respectueuse de l'état ancien, qui soit œuvre de spécialistes: «Et quoi que ce soit donc, on ne

---

[52] «Notice sur un monument sépulcral du XIVe siècle découvert à Romainmôtier», lu en 1837, *MDR*, III, Lausanne 1843, p. 399, 2 pl.

[53] E. Secretan, *Fr.-Rod. de Dompierre, un lieutenant-colonel archéologue, 1775-1844, d'après son journal inédit*, dans *RHV*, 1908, p. 300. — Quelques plans de lieux fortifiés, surtout pré- ou protohistoriques, ont été publiés par Alphonse de Mandrot *(Sur quelques lieux fortifiés dans le canton de Vaud)* en 1860 (AMH, Gollion, A 27424). S'agit-il de cette série?

[54] *MDR 2*, XVI, p. 166; *MDR*, I, p. 7.

[55] Cf. pourtant *supra*, n. 52.

[56] *Nouvelliste vaudois*, 25 août 1835, reproduit dans *RHV*, 1942, p. 18.

devrait toucher à la cathédrale, comme aux autres monuments, mais à la cathédrale du moins, qu'après mûr examen d'hommes experts.»[57]

Ce qu'il n'avait pas l'air de savoir, c'est que quatre ans plus tôt déjà, le Conseil d'Etat avait nommé une *commission d'experts*, architecte, directeurs d'Ecoles d'art, amateurs, non seulement lausannois (Adrien Pichard, William Haldimand, Louis Arlaud) mais aussi genevois (Gaëtano Durelli et Jacques Eynard-Châtelain), pour discuter de l'achèvement de la restauration intérieure de la cathédrale conduite par Henri Perregaux et en butte à de fortes critiques; il s'agissait de savoir, selon ses propres termes, «si le genre de ces réparations est ou non conforme au goût qui doit diriger les mesures de conservation de ce bel édifice». La question essentielle était celle du «badigeonnage» que l'architecte lausannois proposait couleur de pierre de taille marquée de joints apparents: la commission ne le désapprouva pas, demandant simplement de nuancer cette teinte de minium et, ce qui était sans doute une erreur, de supprimer les joints feints...[58].

C'est qu'une fois admise l'idée de conserver les «monuments», il fallait les restaurer, les entretenir. Et la conception de cette *restauration architecturale* ne s'élabora pas d'un jour à l'autre; elle est d'ailleurs encore fort discutée de nos jours mêmes, et ici même[59].

L'intervention du type archéologico-analogique, dont nous avons déjà rencontré ici des exemples précoces du XIVe au XVIIIe siècle, se teinte en plus d'esthétisme, de jugement de goût. A ce point de vue-là, le cas d'*Henri Perregaux* (1785-1850) est le plus intéressant à suivre, d'une part parce qu'il s'agit du plus important architecte vaudois de la première moitié du XIXe siècle et d'autre part parce que c'est lui qui a commencé à «restaurer» les principaux monuments du canton: la cathédrale, Saint-Etienne de Moudon et même peut-être l'abbatiale de Payerne[60].

---

[57] JUSTE OLIVIER, *op. cit.*, p. 398, n. 1; à quoi fait sans doute écho l'opinion de l'éditeur G. Bridel, de 1853, dans sa préface à l'ouvrage fondamental de Blavignac, *Histoire de l'architecture sacrée*, p. V: «...avant que les prétendus restaurateurs n'aient tout mutilé».

[58] ACV, K XV a/5-18, 1833-1834, 493, 526, 531, etc.; a/5-19, n° 103, 10 juillet 1834; n° 141, 14 juillet; K III/10, 1834, II et III, n° 7; n° 19; n° 66, 27 juin 1834; n° 93, 5 juillet 1834; n° 116, 11 juillet; n° 161, 25 juillet.

[59] Cf. notamment le Cahier de l'*Alliance culturelle romande*, 1975, n° 21, intitulé *Pour notre patrimoine*.

[60] Sur Henri Perregaux, cf. PAUL BISSEGGER, *Les architectes vaudois de la 1re moitié du XIXe siècle*, en préparation.

Sa conception ne marque guère de progrès par rapport à celle de Delagrange; et celui qui fut sans doute l'introducteur du néo-gothique dans le canton de Vaud[61] n'hésite pas à l'intégrer dans ses restaurations parfois. Il exprime en plus une prétention, nouvelle, elle, à distinguer la «pureté» gothique, qui n'est en fait fondée que sur le goût de l'époque ou son goût personnel; mais tel qu'il est, il s'avère souvent très respectueux, malgré ses erreurs et certains manques de cohérence, de l'acquis du passé.

A la cathédrale de Lausanne, par exemple, dont il comprend qu'elle dépasse «par la beauté de son architecture» toutes les autres «églises-cathédrales» de Suisse, son intervention à la tour-lanterne, après l'incendie de 1825, recourt à la manière analogique la plus conservatrice pour l'époque: il projette et fait exécuter la terminaison des gâbles endommagés selon ce qu'il croit être le style de la partie inférieure et maintient dans la nouvelle flèche au moins la silhouette de l'ancienne. A l'intérieur, cette conception archéologique, qui l'amène à tailler des chapiteaux «gothiques» pour remplacer ceux qui sont abîmés et compléter les colonnes engagées rognées par la clôture du chœur, l'induit à commettre une erreur: au mépris des indications données par l'état ancien, il fait descendre jusqu'au sol les colonnettes des piles faibles orientales de la nef, en étant obligé pour ce faire d'entamer le chapiteau et d'agrandir le socle de la colonne.

D'autres ouvrages qu'il dirige dans cette même cathédrale sont, à son avis, des remises en ordre d'anachronismes: en 1827, correction des couronnements de grilles du XIXe siècle, à fer de lance, «ce qui n'a, dit-il, aucun rapport avec le genre gothique» et, ajoute-t-il, «cet anachronisme frappe les gens de goût»; correction aussi, vers 1829, des grilles du XVIIIe siècle qui pour lui «ne sont nullement en harmonie avec le reste», surtout «leur couronnement ridicule»; correction des tourelles de la tour-lanterne, qui devaient remonter au XVIe siècle, qu'il juge en 1826 «la partie la plus dépourvue de goût de tout l'édifice» et qu'il restaure sous une forme néo-gothique en les complétant par une balustrade néo-gothique elle aussi; plus tard, vers 1834, suppression des «barrières de bois» des coursières, «à cause de leur genre mal assorti au caractère de l'édifice».

Son erreur essentielle fut d'avoir voulu corriger également l'authentique gothique, en privilégiant une époque de ce style ou une

[61] Cf. n. 43.

manière donnée, suivant des critères qui ressortissent d'abord au goût. S'il maintient les parties qu'il juge bonnes, il n'hésite pas à faire démolir pour des raisons esthétiques le jubé du XIIIe siècle — qu'au XVIIIe siècle avait restauré Delagrange et que les projets d'Erasme Ritter déplaçaient mais sauvegardaient — cette démolition, dit-il, «permettant de saisir d'un coup d'œil toute la beauté du vase»; et, jugeant même ses colonnettes d'un «mauvais genre», qui «ne permettra jamais de les employer à la cathédrale», il les fait vendre. Considérant ensuite que les peintures anciennes offrent une trop grande irrégularité, qui le «choque», il les fait recouvrir d'un enduit homogène, couleur molasse, intervention entérinée par une commission d'«experts», comme il a été dit, et renouvelée plus tard, en 1838-1839, à Saint-Etienne de Moudon[62].

Pourtant ses adjonctions néo-gothiques, comme la balustrade de la tour-lanterne, la tribune occidentale — pour laquelle il proposait même d'employer les dossiers des anciennes stalles du chœur — la grille remplaçant le jubé, en restant discrètes relativement, sinon toujours judicieuses, n'étaient en rien comparables au caractère innovateur des projets de Charles Kinkelin, qui, lui, prenait appui sur le monument ancien pour créer ses propres œuvres, sans aucun souci de le servir[63].

Perregaux travailla à l'hôtel de ville de la Palud à Lausanne, qui date du XVIIe siècle, dans le même esprit «analogique», lorsque, en 1816, il exhaussa d'un étage la façade postérieure[64], comme il chercha aussi à le faire à l'abbatiale de Payerne, pour ne pas sortir de ce qu'on croyait être l'esprit de l'édifice, lors du réaménagement des prisons de la «Tour Saint-Michel» en 1836, mais là sans modèle précis et sur l'instigation d'un tiers: il proposa alors, avec François-Rodolphe de Dompierre, le conservateur des Antiquités, de créer des fenêtres en

---

[62] *BSHAS*, III, p. 62-63; LOUIS GAUTHIER, *La cathédrale de Lausanne et ses travaux de restauration*, Lausanne 1899, annexe nº 1; ACV, Travaux publics, dossier Cathédrale, aux dates précitées; GAËTAN CASSINA, *Saint-Etienne de Moudon*, Bâle 1974, p. 22 *(Guide de Monuments suisses)*, sur les restaurations de Perregaux; CLAUDE JACCOTTET et T.-A. HERMANÈS, dans l'*Alliance culturelle romande*, nº 21, 1975, p. 103-104.

[63] *Nos monuments d'Art et d'Histoire*, 1970, p. 45-56; *BSHAS*, III, p. 121; GAËTAN CASSINA, *Cathédrale de Lausanne, 700e anniversaire*, catalogue de l'exposition 1975, nº 160 s.

[64] M. GRANDJEAN, *La ville de Lausanne*, I, Bâle 1965, paru dans *Les monuments d'art et d'histoire de la Suisse* (cité *MAH, Vaud*, I), p. 389; p. 395-396.

Fig. 9. Saint-François à Lausanne, du nord-est, au milieu du XIXe siècle, selon Frédéric Martens (gravure).
Photo C. Bornand

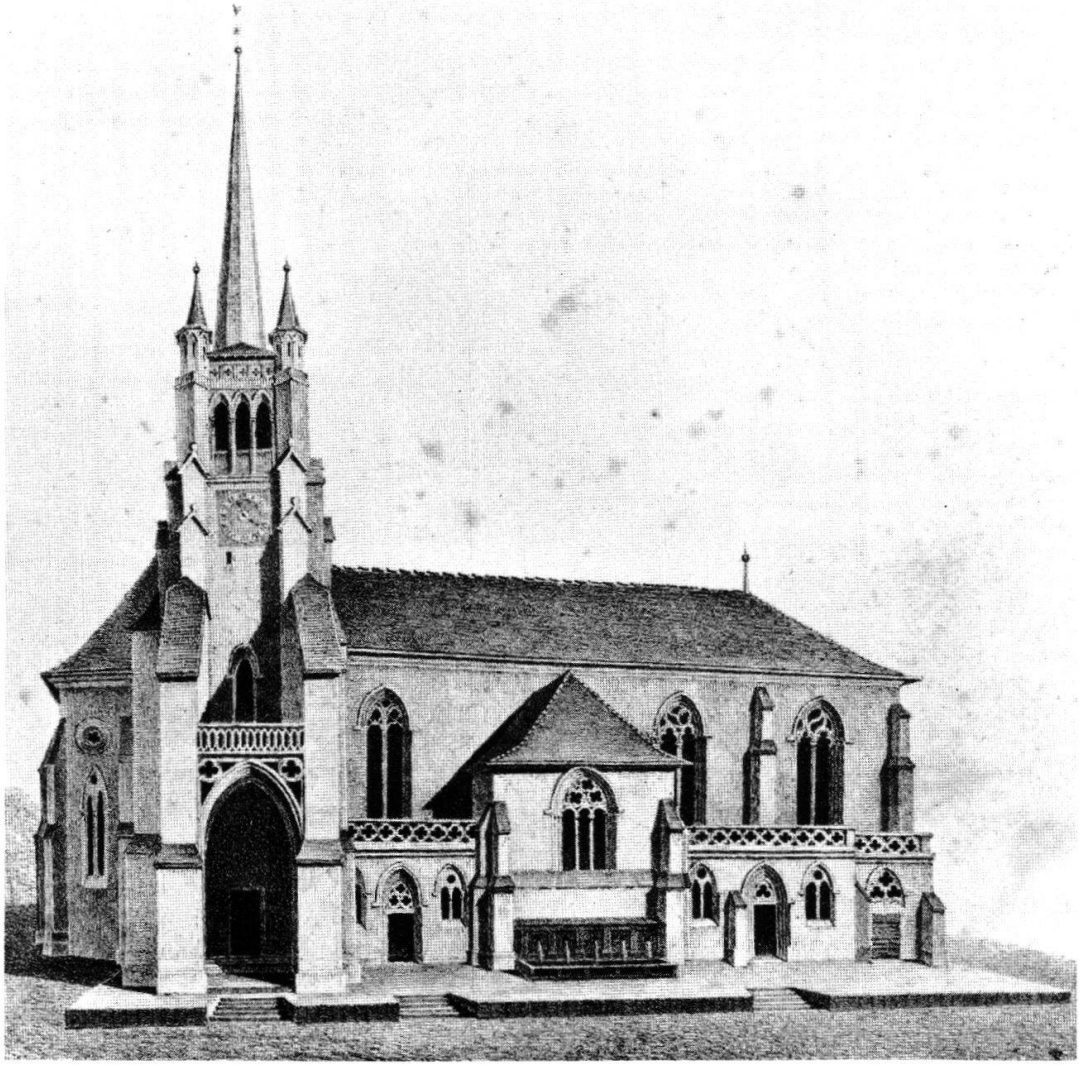

Fig. 10. La façade nord de Saint-François à Lausanne, avec les restaurations projetées par Henri Fraisse (lithographie Spengler).

Photo C. Bornand

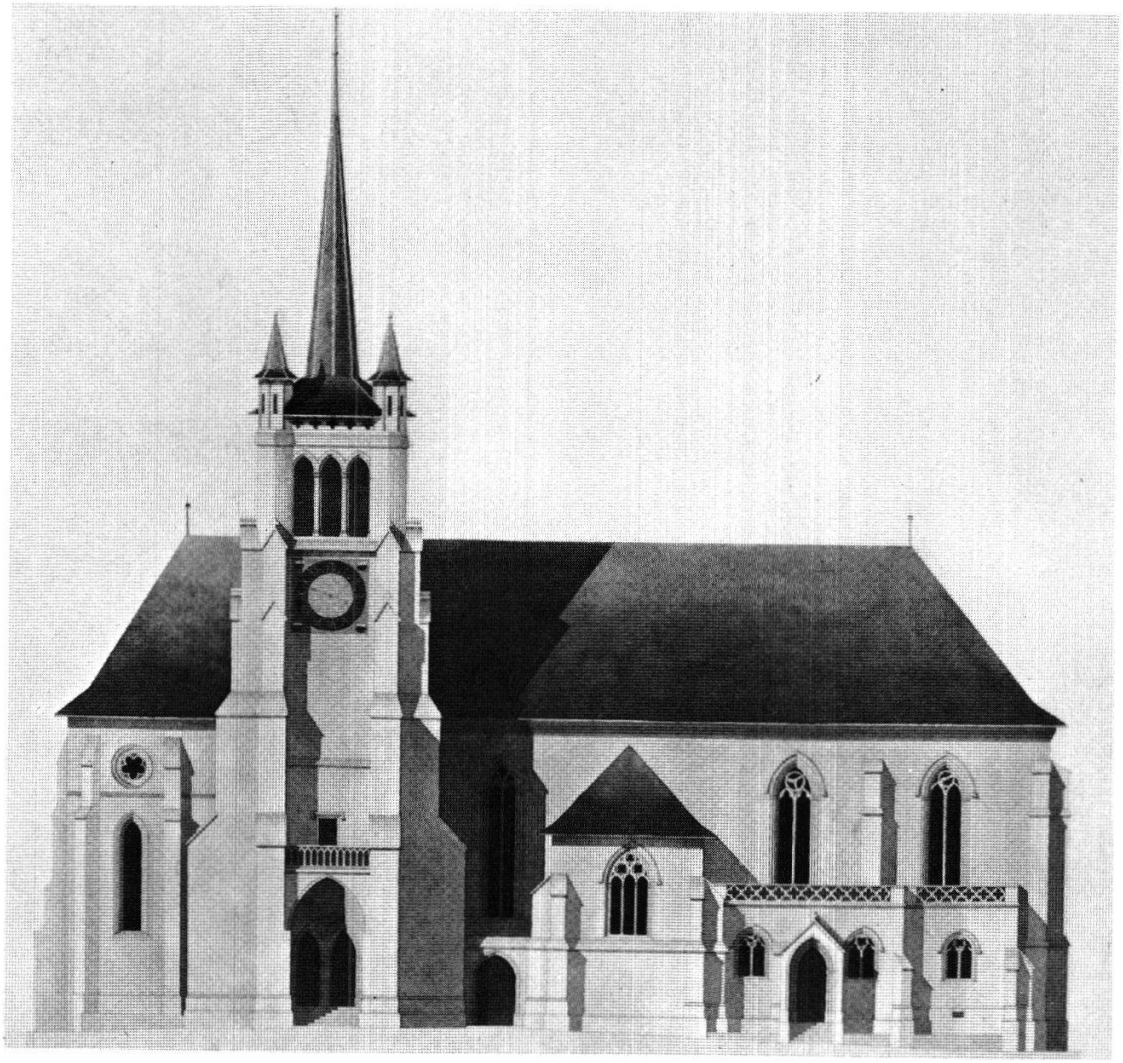

Fig. 11. La façade nord de Saint-François, selon le projet de restauration d'Henri Boisot de 1860. ACV, AMH.
Photo C. Bornand

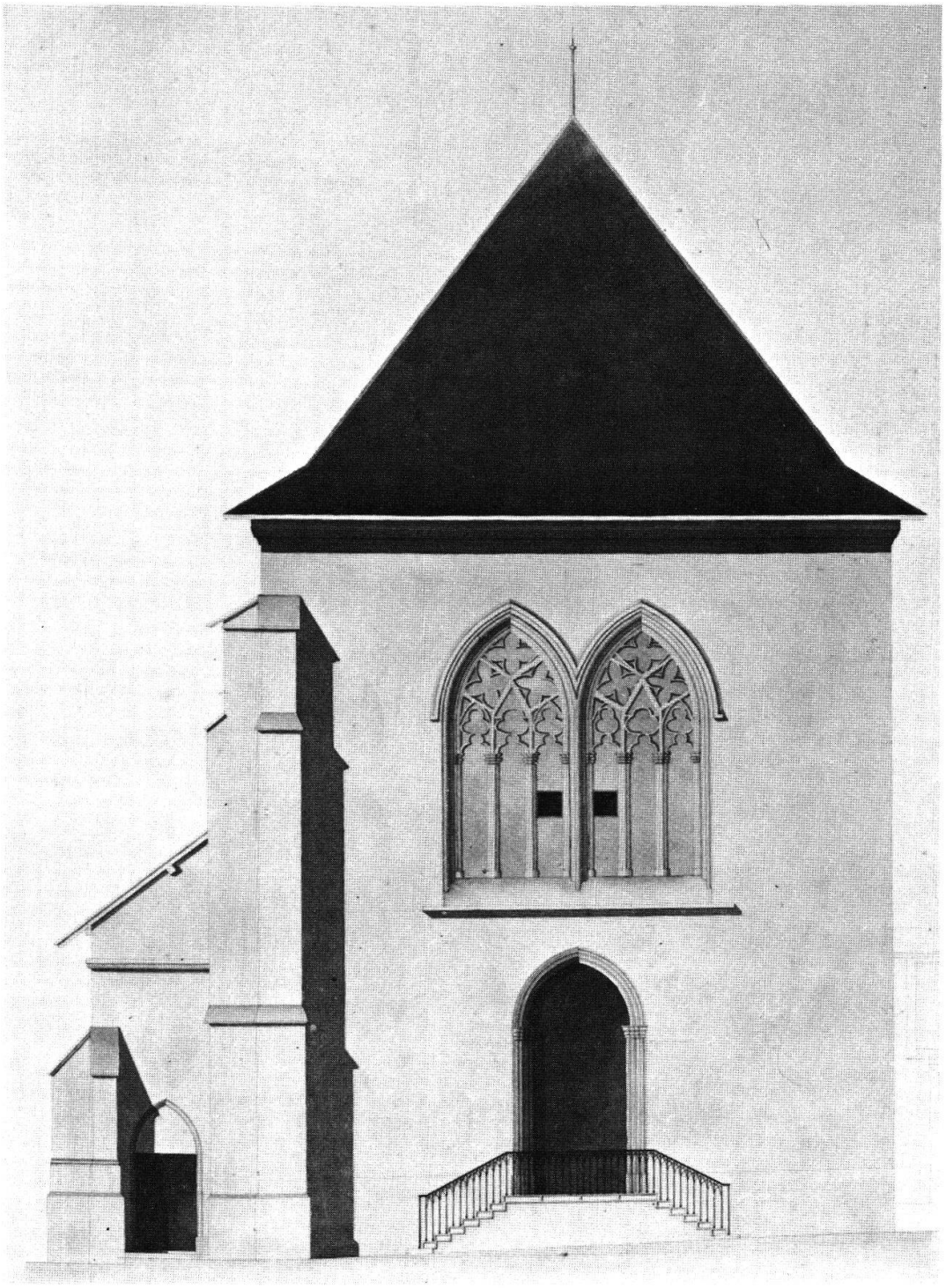

Fig. 7. La façade occidentale de Saint-François à Lausanne, selon un relevé de 1860. ACV, AMH.

Photo C. Bornand

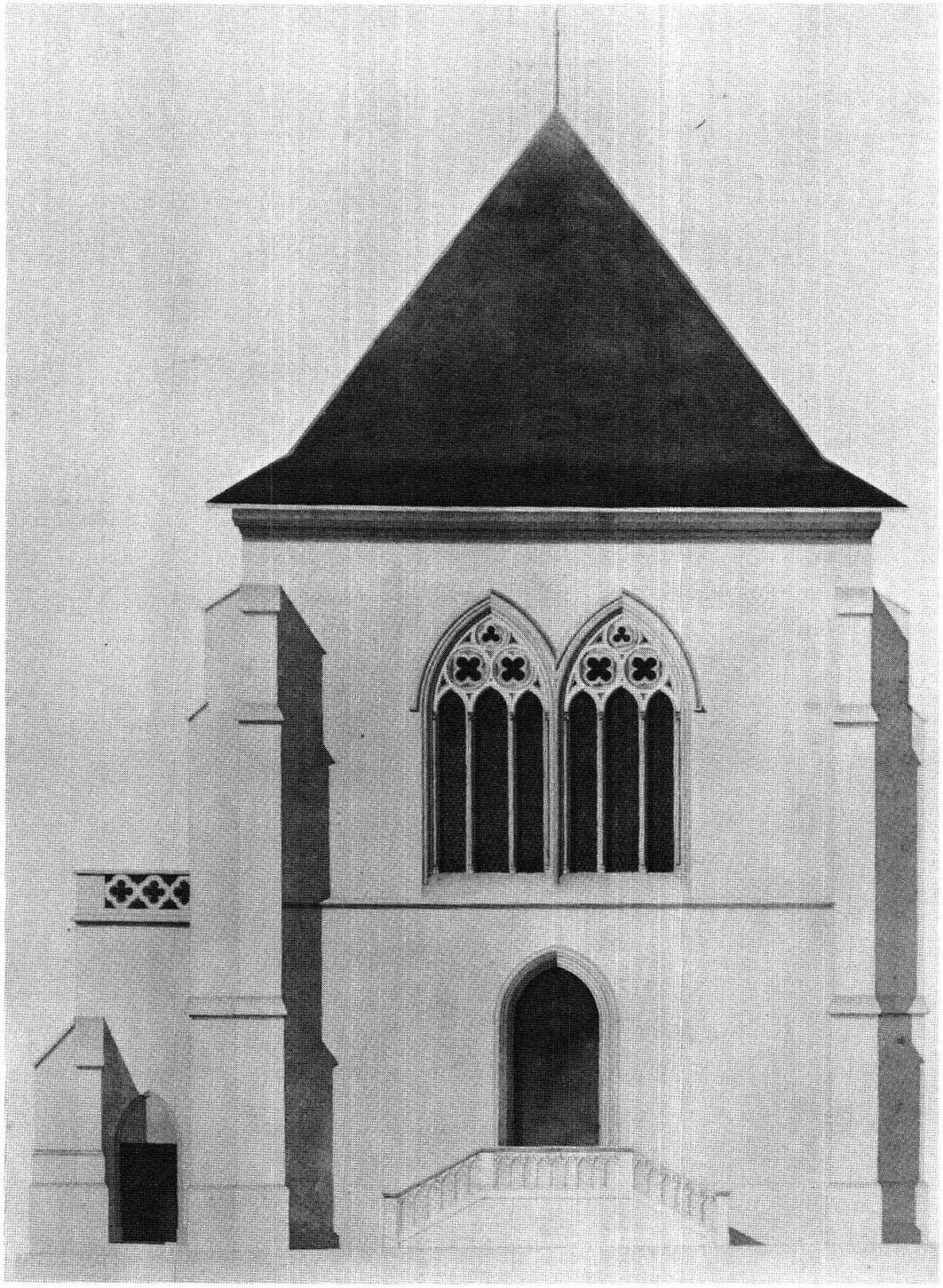

Fig. 8. La façade occidentale de Saint-François, selon le projet de restauration d'Henri Boisot de 1860, exécuté. ACV, AMH.
Photo C. Bornand

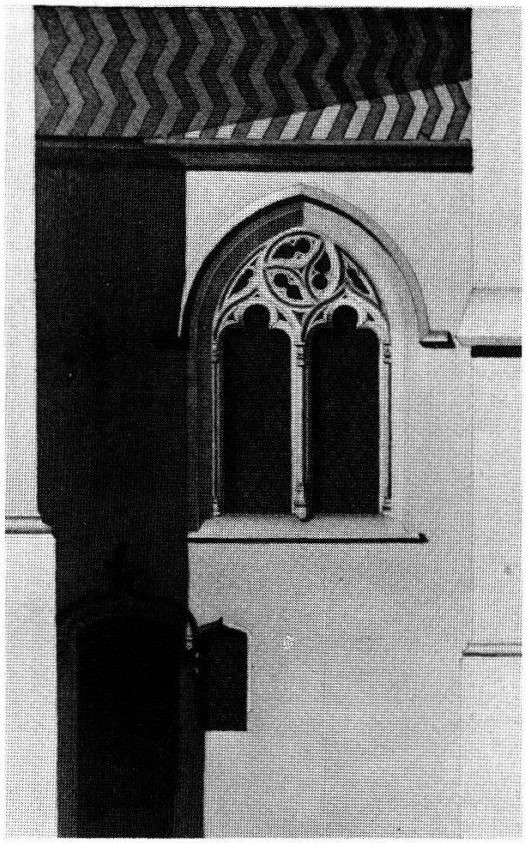

Fig. 12. Projet d'annexe à l'ouest du clocher de Saint-François à Lausanne par Jean-Daniel Blavignac, 1855. ACV, AMH.
Photo C. Bornand

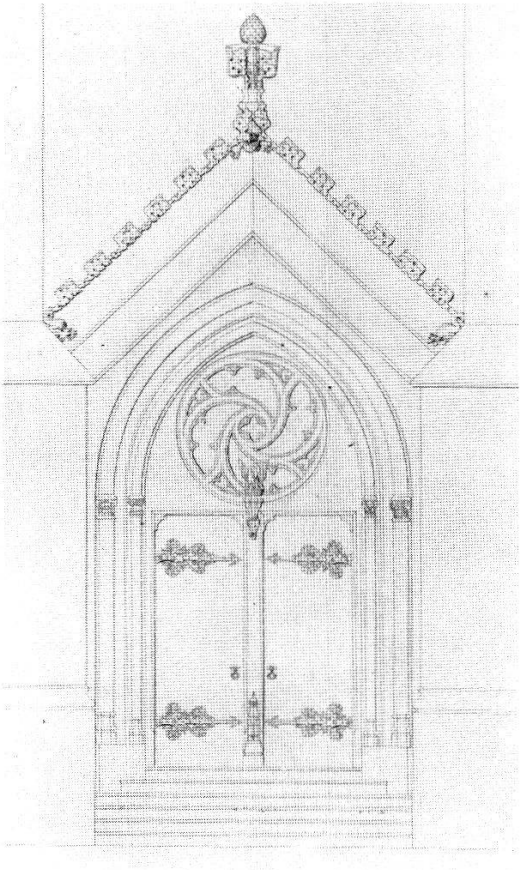

Fig. 13. Projet de portail dans le clocher de Saint-François par Jean-Daniel Blavignac, 1855. ACV, AMH.
Photo C. Bornand

plein cintre pour «coordonner les reconstructions qui se font à la Tour de Saint-Michel avec le style de la construction primitive de cet édifice»[65] *(fig. 6)*.

Un même genre d'intervention avait déjà eu lieu auparavant au château des Clées, où en 1831 le donjon reçut des fenêtres en plein cintre, malgré l'avis des propriétaires anglais, les Halliday, qui les voulaient «d'ordre gothique». Mais là le couronnement à mâchicoulis ruiné n'échappa que de peu à la reconstruction complète proposée par l'architecte Henri Fraisse: heureusement que les goûts romantiques de ces mêmes propriétaires les poussèrent à rejeter son projet, qui n'aurait pas laissé au donjon une allure assez «pittoresque» et «vieille tour»[66].

Un autre cas d'adaptation au contexte stylistique se rencontre plus tard au château de Vufflens: l'agrandissement du portique de la cour, déjà projeté en 1849, peu avant sa mort, par Perregaux, «dans le caractère du château», mais assez librement, fut exécuté en 1850 sur des plans de Charles Rossire de Lausanne, qui copia littéralement le couronnement de l'enceinte et utilisa le même matériau, la brique *(fig. 3)*.

Le problème de la restauration est complexe, avons-nous laissé entendre, et des opinions tranchées et évidemment contradictoires, très *critiques* souvent, s'expriment alors sous la plume des commentateurs et des voyageurs, qui restent sensibles moins à la conservation de l'œuvre même parfois qu'à l'aspect de son épiderme, considération tout extérieure, et qui rejoint du reste l'une des préoccupations essentielles de Perregaux, dont nous venons de parler. En 1844, on dit, à propos justement de son intervention à la cathédrale de Lausanne: «Ce noble édifice avait été défiguré il y a quelques années par un tatouage de couleurs, mais depuis peu on lui a rendu sa dignité primitive en redonnant aux pierres leurs teintes naturelles.»[67] C'est pourtant à des ouvrages de ce genre sans doute que s'en prend, déjà en 1839, à propos de Saint-Martin de Vevey, Victor Hugo, qui relève

---

[65] J.-M. Beraneck, *Les avatars de la Tour Saint-Michel au XIXe siècle*, dans *BARAP*, n° 7, 1972, p. 11; J.-P. Chuard, *Un projet d'horloge sur la tour Saint-Michel*, dans *24 Heures*, 16 novembre 1973, et *En 1839, un projet d'horloge sur la Tour Saint-Michel*, dans *BARAP*, n° 8, 1973, p. 4-7.

[66] ACV, P Joffrey, lay. XV.

[67] *Album de la Suisse romande*, II, Genève 1844, p. 30.

«cette espèce de dévastation soigneuse, méthodique et vernissée que le protestantisme inflige aux églises gothiques. Tout est ratissé, raboté, balayé, défiguré, blanchi, lustré et frotté. C'est un mélange stupide et prétentieux de barbarie et de nettoyage.»[68] Et Alfred de Bougy surenchérit avec fureur en 1846, au sujet de l'église de Pully: «J'ai vu, dit-il, avec indignation et colère, des maçons sur leurs échafaudages occupés à blanchir à la chaux l'antique église dont la façade regarde le lac. En matière d'art, la stupidité des ecclésiastiques protestants ne le cède en rien à celle des prêtres catholiques, les uns et les autres ont un vandalisme plus funeste aux édifices d'autrefois que celui des vandales, ces messieurs-là se pament d'aise à la vue d'un mur enduit d'ocre ou de bistre, d'un panneau de chêne peint en vert bien cru. Mieux vaut abattre une abbaye séculaire, un château féodal, une chapelle gothique, que de les défigurer outrageusement pour des restaurations faites avec l'intelligence qui distingue le clergé de notre temps.»[69]

Le pas définitif vers la *conservation* consciemment organisée n'est franchi, sur la lancée d'un Delagrange, d'un Stapfer, d'un Olivier, que lorsque le courant de valorisation du passé monumental trouve en un Blavignac une prétention à la plus grande rigueur, une véritable vocation et un dynamisme certain. *Jean-Daniel Blavignac*, architecte, donc praticien aussi, et archéologue genevois, polygraphe curieux de tout, mais quelque peu déséquilibré, commença à travailler dans ce domaine vers 1845. Une bonne partie de son œuvre écrite et pratique visa à l'illustration et à la défense des monuments médiévaux romands.

Si bien des opinions «scientifiques» émises par Blavignac dans ses livres et ses articles sont abandonnées depuis longtemps, il ne faut pas oublier que cet auteur a devancé la science de l'histoire des monuments en publiant en 1858 déjà les comptes de la Fabrique du clocher de Saint-Nicolas de Fribourg, dont «l'étude, disait-il, peut jeter une vive lumière sur l'histoire de l'art des constructions au Moyen Age»[70]: il assurait ainsi le lien absolument nécessaire entre l'histoire

---

[68] *En Voyage*, I, cité par LUCIEN LATHION, dans les *Annales valaisannes*, 1958, p. 397, et dans *Victor Hugo et la Suisse*, Neuchâtel 1974, p. 103-104.

[69] *Le tour du Léman*, Paris 1846, p. 56.

[70] *Comptes de dépenses de la construction du clocher de Saint-Nicolas à Fribourg, en Suisse, de 1470 à 1490*, Genève, etc., 1858.

et l'histoire de l'art monumental. Ce n'était d'ailleurs pas pour lui «recherches de cabinet», puisqu'il s'était proposé peu auparavant, dans son *Histoire de l'architecture sacrée* des diocèses romands, de 1853, de «tenter d'après les monuments originaux seulement, une esquisse de l'histoire de l'art pendant le Moyen Age»[71], n'hésitant pas à fournir au lecteur, malgré les moyens pauvres de l'époque, une illustration abondante, qui comprenait aussi bien des plans que des vues d'ensemble et de détail, et n'était pas moins développée que le texte.

C'est Blavignac encore qui montra l'importance, pour la compréhension des monuments, des fouilles et des notes prises pendant leur exécution: il exprima cette opinion en 1850, lors des travaux de restauration de la cathédrale Saint-Pierre à Genève[72]. En effet, on ne peut guère compter comme des «fouilles archéologiques» les recherches entreprises en 1817-1818 dans le sol de l'abbatiale de Payerne pour découvrir le tombeau de la reine Berthe[73], ni même les investigations de Frédéric Troyon à la cathédrale de Lausanne vers 1850[74]. Blavignac, le premier ici, s'est donc efforcé d'étudier les monuments en défrichant des voies devenues aujourd'hui classiques, en recourant aux documents, aux relevés, et aux fouilles. On lui doit d'ailleurs les premiers relevés archéologiques conservés ou publiés de monuments

---

[71] *Histoire de l'architecture sacrée du quatrième au dixième siècle dans les anciens diocèses de Genève, Lausanne et Sion*, Paris, etc., 1853, p. X.

[72] Dans sa relation des travaux, il rappelle les buts encore trop limités à ses yeux que se proposait alors le Conseil administratif de Genève et qui étaient «d'étudier sous le rapport architectural les parties inabordables de l'édifice [on pensait alors à une crypte] et de mettre au jour les objets d'art qui pouvaient être enfouis dans le sol» et indique en contrepoint les désirs de la commission à laquelle il appartenait, qui étaient aussi «de faire tourner les fouilles à l'avantage du monument en faisant sentir l'importance que pouvait avoir la conservation de notes circonstanciées sur chacune d'elles»: *Rapport sur les recherches et les travaux exécutés en 1850 dans le temple de Saint-Pierre*, Genève 1850, p. 3 et p. 7. — Notons pourtant qu'à Neuchâtel, G.-A. Matile, en publiant déjà en 1841 un rapport de Frédéric Marthe sur l'état du tombeau des comtes avant la restauration, demandait la généralisation de cette manière de faire, et de plus, disait-il, «il serait à désirer, suivant nous, que l'autorité, chaque fois qu'il doit s'opérer des changements de quelque importance à l'état ancien des lieux, prît la précaution d'en faire le dessin» (*Musée historique de Neuchâtel et de Valangin*, I, 1841, p. 323 s.).

[73] AMH, Payerne, Abbatiale, n° 10088 s., avec 2 plans; AC Payerne, plan de fouilles; ALBERT BURMEISTER, *150 ans de vie payernoise, 1803-1953*, Payerne 1953, p. 49 s.; *RHV*, 1918, p. 299-311; J.-P. CHUARD, dans *BARAP*, n° 5, 1970, p. 7-11; *RHV*, 1977, p. 161, n. 9.

[74] L. GAUTHIER, *op. cit.*, p. 28-29; annexes, p. 112 s.

vaudois, c'est-à-dire les premiers relevés exécutés non pour la restauration d'abord, mais pour la connaissance[75].

Dans le domaine de la restauration, Blavignac n'est pas resté à l'arrière-garde. Pratiquant parfois le néo-gothique, il ne cherche pas au moyen de ce style à supplanter le gothique ancien, mais s'en sert autant qu'il le peut pour le sauvegarder: sa restauration de l'Hôtel du Cerf à Romont en 1859 en fait encore foi[76]. A propos de Saint-Pierre de Genève, il s'explique sur ses conceptions, qui restent dans la tradition analogique, bien éprouvée, mais avec une plus grande subtilité, tradition qu'il applique même aux éléments nouveaux. En 1850, par exemple, il avait fait rétablir les bases «dans le même style, et d'une manière parfaitement identique à celles de l'époque qui existent encore». Ce qu'il dit de la restauration envisagée de la chapelle des Macchabées est encore plus significatif: «Tous les détails de la décoration projetée sont puisés ou sur le monument ou sur les édifices construits dans nos contrées à la même époque. Il en est de même pour la chapelle des Macchabées. Ce n'est qu'après avoir étudié l'art chrétien du XIVe siècle dans les monuments de la Savoie, et en

---

[75] Quelques dessins de Blavignac, non signés mais identifiables par l'écriture, sont déposés aux AMH, mais on est loin de compte, puisqu'on lit dans le «Journal» de Blavignac (Archives d'Etat de Genève), II, 1846: «J'ai réuni un grand nombre de notes et j'ai fait plusieurs centaines de dessins pour une nouvelle édition de cette description [de la Cathédrale de Lausanne]»! Notons encore qu'en 1853, l'architecte Louis Wenger avait dessiné cinq feuilles de relevés de la rose de la Cathédrale, qui furent livrées à J.B.A. Lassus à Paris pour un ouvrage, en fait, mais cela n'est pas dit, son «Album de Villard de Honnecourt» (planche LXXII), posthume, publié en 1858 (réédité notamment en 1968), où l'auteur dit d'ailleurs (p. XVIII): «Enfin, sur la demande de l'un de nos amis, M. Félix Tourneux, le Conseil d'Etat de Lausanne s'est empressé de faire échafauder la façade du transept méridional de la Cathédrale, afin que l'architecte pût en mesurer la rosace et nous en envoyer un dessin exact. Ce procédé nous a touché d'autant plus, que nous avons la certitude du peu de succès qu'eût obtenu une semblable demande adressée à l'une quelconque de nos administrations.» Le Conseil d'Etat avait accédé effectivement sans discussion à cette demande en confiant directement le travail à Wenger (ACV, K III/10, 1853, n° 517, 6 janvier 1853; Travaux publics, dossiers Cathédrale, n° 8, 1853-1866). — Indiquons enfin qu'en 1855 l'historien Frédéric de Gingins publia des relevés de l'église Notre-Dame d'Orbe et des détails de ses sculptures pour illustrer son *Histoire de la ville d'Orbe*, Lausanne 1855, p. V-VIII.

[76] PIERRE DE ZURICH, *La maison bourgeoise en Suisse, le canton de Fribourg*, Zurich 1928, p. LXXVI; Archives d'Etat de Genève, Journal de Blavignac, I, 23 janvier 1859; 26 janvier; 18 mars; 20 janvier 1861: «La restauration de l'Hôtel du Cerf à Romont a bien réussi; le propriétaire M. Chatton est très satisfait.»

particulier dans ceux élevés par les ordres de Jean de Brogny, que j'ai tenté un projet de restauration.»[77]

Ce qui reste de son intervention à Lausanne, sur le plan de la restauration, quelques projets surtout pour le clocher et la face nord de Saint-François vers 1855-1857, illustre en partie cette position de principe: le style adopté est celui des chapelles voisines, avec fenêtres à remplage typique *(fig. 12)* pour la nouvelle annexe nord et plus libre, et même foisonnant, pour le nouveau porche du clocher[78] *(fig. 13)*. Ces projets s'opposent par là soit à celui de 1839 d'Henri Fraisse, connu par une gravure *(fig. 10)*, soit à celui de 1860 d'Henri Boisot *(fig. 11)*, qui n'hésitaient ni l'un ni l'autre à substituer aux toits des chapelles septentrionales des terrasses à garde-corps néo-gothique[79]. Leur principe s'oppose aussi au projet du même Boisot pour la façade occidentale, réalisé quant à lui, qui remplaça les remplages de la fin de l'époque rayonnante de la double fenêtre par d'autres de style anachroniquement du XIIIe siècle[80] *(fig. 7 et 8)*.

D'autre part, à Neuchâtel, en 1867, Blavignac, appelé comme expert avec l'architecte Ferdinand Stadler, dans l'épineuse question de la restauration de la Collégiale, rallia sur les principales questions en discussion le point de vue de l'opposition, qui refusait une restauration privilégiant le style roman et primitif, position qu'Alfred Lombard résume comme suit: «Ils conclurent que la galerie (de la tour) de 1428 devait être maintenue avec la flèche. Ainsi le couronnement de la vieille tour était sauvé... Les experts recommandèrent la plus grande modération dans le rajeunissement des sculptures. On se conforma à cet avis mais non pas malheureusement aux conseils non moins sages qu'ils donnèrent concernant la réfection nécessaire de la flèche.»[81]

L'intervention de Blavignac marque l'extrême point et les limites d'une conception analogique-archéologique de la restauration qui,

---

[77] *Pièces diverses*, Archives d'Etat de Genève; *Rapport sur les recherches et les travaux exécutés en 1850 dans le Temple de Saint-Pierre*, p. 144; *Notes historiques sur l'église Saint-Pierre...*, s.d., p. 55.

[78] *MAH, Vaud*, I, p. 192; AMH, Lausanne, Saint-François, nº B 2188, 5 et 8, 1855.

[79] *MAH, Vaud*, I, p. 192.

[80] *MAH, Vaud*, I, p. 192; p. 215-216, fig. 171; AMH, *ibid.*, nº 2191.

[81] Alfred Lombard, *L'église collégiale de Neuchâtel*, Neuchâtel, 2e éd. 1961, p. 36-37.

appliquée avec nuances et avec un sens historique suffisant, eut au moins le mérite de pousser à une certaine compréhension du monument sans négliger une nécessaire harmonie esthétique, mais qui ne résout pas authentiquement les problèmes de la restauration, dont, rappelons-le encore une fois à la décharge des précurseurs, la solution définitive n'est pas encore trouvée actuellement.

C'est le moment où, cédant, comme trop souvent, à une politique de personnalité, on fait appel en 1872, comme à un sauveur, à *Viollet-le-Duc*. Il vient amorcer la grande restauration extérieure de la cathédrale et appliquer, tout en fin de carrière — il meurt à Lausanne même en 1879 — ses principes bien connus et passablement ambigus. Il est sans doute dans ce sens-là de quelque intérêt de savoir qu'il dit expressément de la cathédrale de Lausanne, «qui est, certainement», pour lui, «le monument le plus intéressant de la Suisse», qu'elle doit «reprendre son caractère d'une remarquable pureté de style» et qu'il se préoccupe de la «restitution des formes anciennes profondément altérées à l'extérieur»[82].

Cela signifie qu'à Lausanne aussi Viollet-le-Duc veut ramener l'édifice à une pseudo-homogénéité primitive, qui ne peut être que factice, puisque la cathédrale, construite en une centaine d'années, et même non terminée entièrement, n'est pas une œuvre sans reprises ni repentirs. D'autre part, l'aspect technique de consolidation, dans la tour-lanterne notamment, l'emporte, et à travers lui le créateur réapparaît en force, imposant un style nouveau même s'il draine des thèmes structurels et décoratifs tirés de l'ancienne disposition, un néo-gothique «Viollet-le-Duc», intéressant en soi, mais qui n'a guère à voir avec la «pureté de style» que préconisait ici même le célèbre architecte, ni avec la «conservation» des monuments historiques, au sens moderne du terme.

Mais, nous l'avons vu, le terrain était déjà bien préparé, et la conscience historique bien ouverte avant la venue de Viollet-le-Duc. Mieux encore, ce dernier rencontre à Lausanne même une forte opposition, celle, intelligente et tenace, de *Henri de Geymüller*, le célèbre historien de l'art renaissant, qui séjourna souvent au bord du Léman

[82] ACV, Travaux publics, Bâtiments, dossiers Cathédrale, 1878, 15 septembre 1878.

et qui s'y oppose très explicitement aux conceptions du grand architecte français, se rendant compte de l'impact extraordinaire de cette personnalité. Il lance, hélas en vain, en 1873, dans un libelle imprimé, un véritable baroud d'honneur contre la reconstruction complète du couronnement de la tour-lanterne de la cathédrale projetée par Viollet-le-Duc[83].

Pour Geymüller, le monument n'est pas seulement un décor architectural, pittoresque ou artistique qu'il faut à tout prix parfaire, mais, comme il le dit en 1891 à propos de l'église du prieuré de Saint-Sulpice, «les monuments de l'architecture sont les documents historiques les plus authentiques, qui révèlent bien plus fidèlement que les parchemins et les documents écrits ce qu'étaient nos peuples modernes aux différentes époques de leur passé. Or, on ne saurait assez le répéter: dans les restaurations les mieux faites, tout fragment ancien, remplacé par une copie moderne, perd toute sa valeur comme document historique, même s'il parvient à transmettre aux siècles futurs une partie de la composition artistique primitive.»[84] «On ne refait pas le passé», disait déjà George Sand en 1861 à propos de la «restauration» de l'abbatiale savoyarde d'Hautecombe[85]. Il insiste sur la datation des éléments restaurés, craignant «la confusion jetée, dès maintenant, dans l'histoire de l'architecture des pays qui ont beaucoup restauré», par des «monuments frelatés par des restaurations mal comprises». Il souligne l'importance de la sauvegarde des éléments d'origine déplacés, au moyen de la création de musées lapidaires. Il demande aux architectes de monuments historiques d'abandonner tout esprit de création personnelle «pour chercher à s'approprier le sentiment qui inspirait les auteurs des monuments dont la conservation leur est confiée», car il constate que «trop souvent au lieu d'en être les gardiens naturels, ils en deviennent les pires ennemis». Il voudrait en faire les directeurs de travaux non de restauration, mais bien de conservation des monuments.

---

[83] *Nos Monuments d'art et d'histoire*, 1969, p. 50.

[84] Circulaire imprimée de la «Société pour la conservation et la restauration de l'église romane de Saint-Sulpice, Vaud», 1891, avec le texte de l'exposé de Geymüller.

[85] L'abbatiale d'Hautecombe «est entièrement moderne, gothique imité, tombeaux faits d'après les dessins anciens, dit-on, j'en doute... Ces choses refaites sont d'ailleurs sans couleur et sans caractère, sans poésie aucune, on ne refait pas le passé» (cité par PIERRE REBOUL, dans *Revue de Savoie*, 1958, p. 110).

Ses conceptions résolument modernes firent peu à peu leur chemin dans le canton de Vaud, et c'est surtout à Albert Naef, dès 1898 le premier «archéologue cantonal» vaudois, qu'il revint d'en tirer des principes pratiques solides, qu'il appliqua tout spécialement lors de sa grande restauration du château de Chillon[86].

Mais il fallut encore du temps pour que la sensibilité moderne s'intéresse à des monuments non rattachés à l'Antiquité ou au Moyen Age. On ne doit pas oublier que, quand Albert Naef parlait à ses débuts des édifices du XVIIIe, c'étaient pour lui des ouvrages «modernes», ceux du «siècle passé». Un archéologue ne s'intéressait guère alors à ce qui n'avait pas deux ou trois cents ans d'âge; et l'historien de l'art n'était quant à lui pas encore sorti des grandes pages de l'art mondial...[87]

Malgré tout cela, le canton de Vaud ne s'en montra pas moins à l'avant-garde de la législation sur les monuments historiques, adoptant, le premier en Suisse, sous l'impulsion d'Albert Naef justement, en 1898, une loi sur la «conservation des monuments et des objets d'art ayant un intérêt historique ou artistique», perfectionnée à plusieurs reprises, et organisant un service des Monuments historiques dirigé par un archéologue cantonal qui joue aussi alors le rôle d'un «conservateur des monuments». Mais c'est là une autre histoire[88].

Sur une pareille lancée, la science de la conservation des monuments ne pouvait que progresser en suscitant des restaurations toujours plus discrètes et plus respectueuses de l'œuvre originale. Cela ne se fit pas sans à-coups, ni sans ratés. L'exemple, toujours aussi frappant, de la cathédrale est là pour le prouver: sa restauration, aux mains d'experts depuis longtemps, n'en pâtit pas moins de quelques énormes fausses manœuvres comme la démolition du portail des Montfalcon et sa copie en 1892-1909, la reconstruction de la rose vers

---

[86] Il y aurait à écrire une étude sur cet important architecte conservateur.

[87] Voici par exemple ce que pouvait dire en 1846 un archéologue neuchâtelois d'une église qui nous paraît maintenant vénérable, celle de Chiètres (Kerzers, Fribourg): «Cette église qui existait déjà dans le 10e siècle est si neuve que c'est à faire reculer un archéologue. Ce qu'il y a de plus ancien date peut-être du commencement du 16e siècle...» (*Musée neuchâtelois*, 1950, p. 175, lettre de Frédéric Dubois de Montperreux, 26 novembre 1846).

[88] Une esquisse de l'état actuel est donnée par l'*Encyclopédie illustrée du Pays de Vaud, VI, Les Arts*, I, Lausanne 1976, p. 154 s.

1908, suivie de celle du gâble qui la surmonte, pour ne parler que de ce qui touche notre siècle. Là encore, Geymüller, en 1908, l'année avant sa mort, résume bien l'état d'esprit qui prévalait souvent et qui consistait à «trop se fier aux opinions et assertions de M. Viollet-le-Duc», qui, «par ses côtés lumineux, par ses livres d'un intérêt extraordinaire, si clairs, si suggestifs (...) a, non seulement séduit Lausanne», mais «tourné la tête à l'Europe et à tous les degrés de la société»; il insiste, pour inciter à plus de modération dans la «rénovation», sur «le fait que par suite des travaux de MM. Viollet-le-Duc et Assinare, et de l'application exagérée de leurs méthodes de réfections totales, l'extérieur de la cathédrale de Lausanne a cessé en grande partie d'être un monument historique. Elle est devenue un édifice semi-moderne, dû à MM. Viollet-le-Duc, Assinare et Lugeon (fils)...»[89]

Mais comme l'histoire ne se fige pas, contrairement à ce que laissait peut-être entendre Geymüller, cet «édifice semi-moderne» à la Viollet-le-Duc est devenu à son tour un objet de la conservation des monuments, témoignant de l'évolution constante de notre conscience à l'égard de ceux-ci, et des «erreurs» de nos prédécesseurs qu'il nous faut souvent savoir assumer.

---

[89] *Procès-verbal de la Commission technique permanente de la cathédrale de Lausanne, 20 août 1908:* «Mémoire sur les difficultés et sur les dangers de la situation actuelle de la cathédrale de Lausanne», notamment p. 33 et 27.